



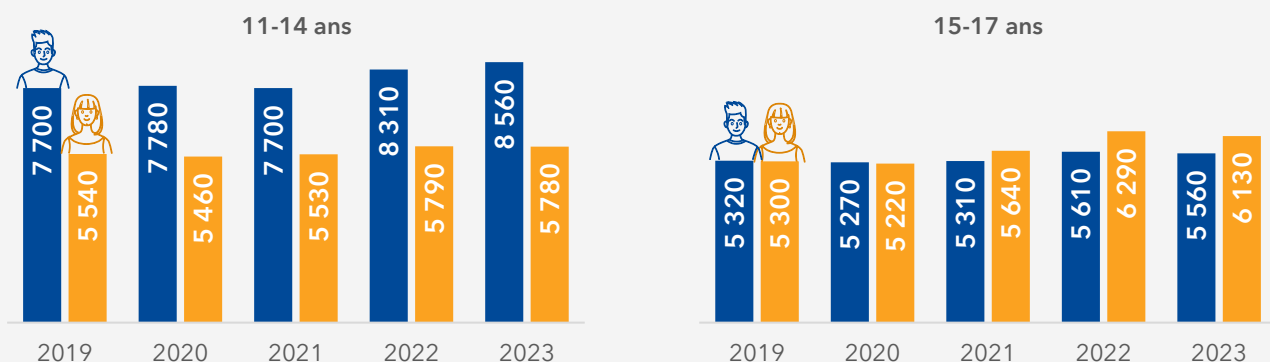
Maladies chroniques chez les jeunes en Pays de la Loire

1 jeune sur 13 pris en charge pour une maladie chronique

En 2023, **26 000 jeunes de 11 à 17 ans** résidant dans les Pays de la Loire sont pris en charge pour une maladie chronique¹, soit **7,8 % des jeunes**. Ce taux est inférieur à celui observé au plan national (8,4 %).

Alors que **les garçons représentent 60 % des jeunes de 11-14 ans** pris en charge pour une maladie chronique, ils représentent 48 % des 15-17 ans. Cette différence entre les filles et les garçons est notamment liée au fait que ces derniers sont plus souvent pris en charge pour une **pathologie respiratoire chronique** (asthme) et pour une **affection psychiatrique** entre 11 et 14 ans que les filles (cf. fiches Maladies respiratoires et Troubles de la santé mentale). Un détail par pathologie est également disponible pour le diabète et les cancers.

Évolution du nombre de jeunes résidant en Pays de la Loire pris en charge pour une maladie chronique, selon le sexe et l'âge

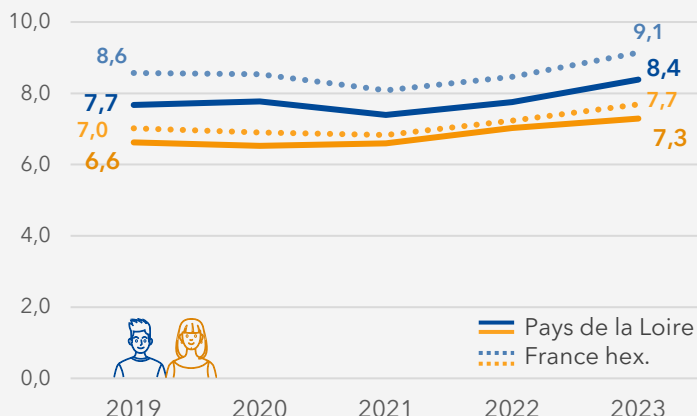


Source : Cartographie des pathologies, version G12 (SNDS, Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire

Lecture : En 2023, 5 560 garçons de 15 à 17 ans résidant dans les Pays de la Loire étaient pris en charge pour une maladie chronique.

Évolution du taux de jeunes de 11-17 ans pris en charge pour une maladie chronique, selon le sexe (en %)

Pays de la Loire, France hexagonale



Source : Cartographie des pathologies, version G12 (SNDS, Cnam) - exploitation ORS

Lecture : En 2023, 7,3 % des Ligériennes de 11-17 ans étaient prises en charge pour une maladie chronique.

Le taux de jeunes pris en charge pour une maladie chronique a augmenté d'environ 10 % entre 2019 et 2023, chez les garçons comme chez les filles. Cette hausse est liée en partie à une augmentation des prises en charge pour une pathologie psychiatrique.

¹ Cet indicateur prend en compte les personnes prises en charge pour l'une des pathologies identifiées dans la Cartographie des pathologies et des dépenses, méthodologie de repérage d'une quarantaine de groupes de pathologies développée par la Cnam. Ces pathologies sont identifiées à partir du fait d'être en ALD, d'avoir été hospitalisé ou d'avoir bénéficié d'un traitement médicamenteux ou d'actes médicaux spécifiques en lien avec une pathologie chronique.

	Garçons	Filles	Total
Loire-Atlantique	5 910	4 730	10 640
Maine-et-Loire	2 760	2 450	5 210
Mayenne	1 120	970	2 090
Sarthe	1 910	1 720	3 630
Vendée	2 420	2 040	4 460

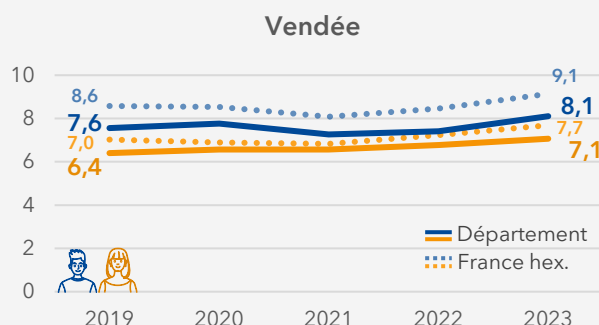
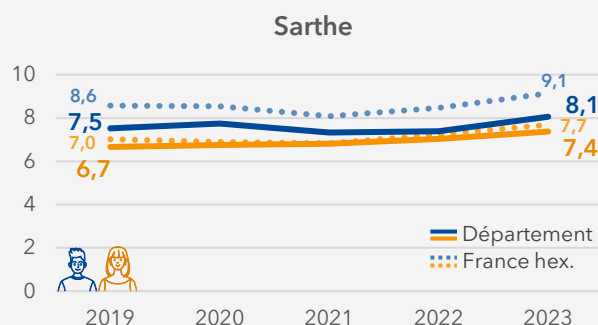
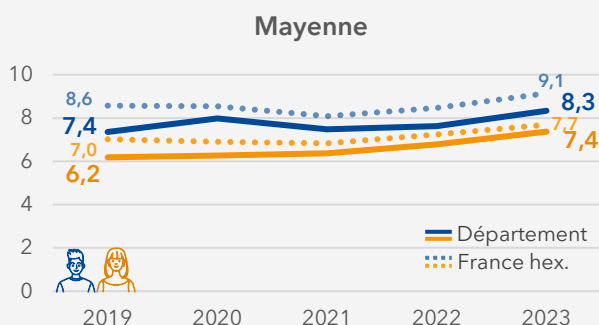
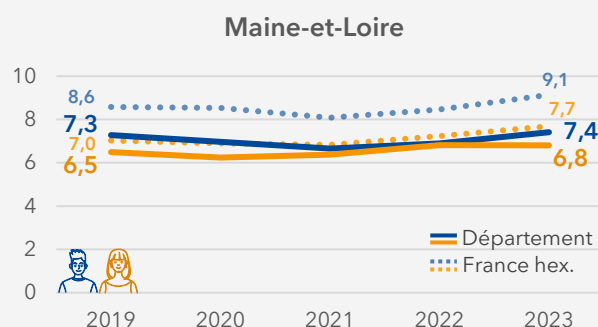
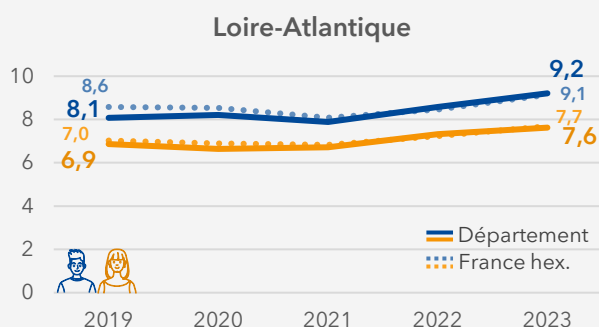
Source : Cartographie des pathologies, version G12 (SNDS, Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire

◀ Nombre de jeunes de 11-17 ans pris en charge pour une maladie chronique, selon le sexe et le département de résidence (2023)

L'ensemble des départements présentent, en 2023, des taux inférieurs à la moyenne nationale, à l'exception de la Loire-Atlantique qui affiche un taux similaire. Le Maine-et-Loire présente les taux les plus faibles de la région, avec une relative stabilité.

Une tendance à la hausse est observée dans tous les autres départements entre 2019 et 2023, particulièrement en Mayenne et Loire-Atlantique.

Évolution du taux de jeunes de 11-17 ans pris en charge pour une maladie chronique, selon le sexe et le département de résidence (en %)



Source : Cartographie des pathologies, version G12 (SNDS, Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire
Lecture : En Vendée, 7,1 % des filles de 11-17 ans étaient prises en charge pour une maladie chronique en 2023.

INÉGALITÉS TERRITORIALES

À l'échelle régionale, le taux de jeunes pris en charge pour une maladie chronique est plus élevé chez les jeunes résidant dans des communes urbaines (8,3 %) que ceux habitant des communes rurales (7,4 %). Ce constat est retrouvé dans tous les départements, particulièrement en Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée.

Ce document a été réalisé en 2026 par l'ORS Pays de la Loire dans le cadre du projet « Observer la santé des jeunes en Pays de la Loire pour agir au plus près des territoires » cofinancé par le Fonds social européen (FSE+).

Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire • accueil@orspaysdelaloire.com • www.orspaysdelaloire.com •

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette infographie sous réserve de la mention des sources.

© Vupar © Crédit photo : AdobeStock, Shchus



Cofinancé par
l'Union européenne

